**Chef d’équipe / Chef de quart**

**Secteur des plastiques**

*Ceci est la version courte du profil de compétences.*

*La version complète est disponible sur le site de* [*www.plasticompetences.ca*](http://www.plasticompetences.ca)

| **Tâches** | **Sous-tâches** | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **1. Planifier le travail à réaliser** | 1.1 Préparer son aire de travail et revêtir ses équipements de sécurité | 1.2 Prendre connaissance des travaux à être réalisés pour la journée | 1.3 Prioriser le travail à être réalisé pour la journée | 1.4 Planifier les travaux à réaliser pour les prochains quarts de travail et établir les besoins en ressources humaines et matérielles |
| 1.5 S’assurer que la vérification des inventaires de matériel et des équipements requis pour la réalisation des travaux soit effectuée | 1.6 S’assurer que le travail de maintenance des équipements est effectué et, au besoin, collaborer à aménager l’horaire pour favoriser sa réalisation |  |  |
| **2. Coordonner et superviser le travail à réaliser** | 2.1 S'assurer d'une bonne communication entre les divers départements | 2.2 Valider et transmettre les méthodes de travail à respecter pour la réalisation des travaux | 2.3 S'assurer de la disponibilité des travailleurs et distribuer le travail à être réalisé | 2.4 Fournir une aide aux employés dans la mise en marche des opérations et l'ajustement des équipements |
| 2.5 Faire le suivi de la production en cours | 2.6 S’assurer que les équipements et les aires de travail soient entretenus en début et fin de quart | 2.7 Planifier et assurer la réalisation du travail en temps supplémentaire |  |
| **3. Assurer l’application et la conformité des procédures en matière de santé et sécurité au travail** | 3.1 Communiquer et faire respecter les attentes de l’entreprise en termes de sécurité au travail, et assurer la conformité de son secteur aux règles de santé et de sécurité au travail (CNESST) | 3.2 Faire le suivi de tout accident ou incident requérant des premiers soins | 3.3 Prendre les actions requises ou faire les recommandations nécessaires pour éliminer à la source tout risque d'accident ou blessure, et améliorer la sécurité des lieux de travail |  |
| **4. Favoriser l’intégration et le développement des compétences des travailleurs** | 4.1 Assurer l'intégration des nouvelles ressources au sein de son équipe de travail et participer à leur formation | 4.2 Donner son avis sur le rendement des employés de production |  |  |
| **5. Compléter et transmettre les différents documents requis dans le cadre de ses fonctions quotidiennes** | 5.1 Compléter et transmettre les rapports de production et tout autre document interne |  |  |  |